

TROIS ANS DÉJÀ
BILAN DE MI-MANDAT

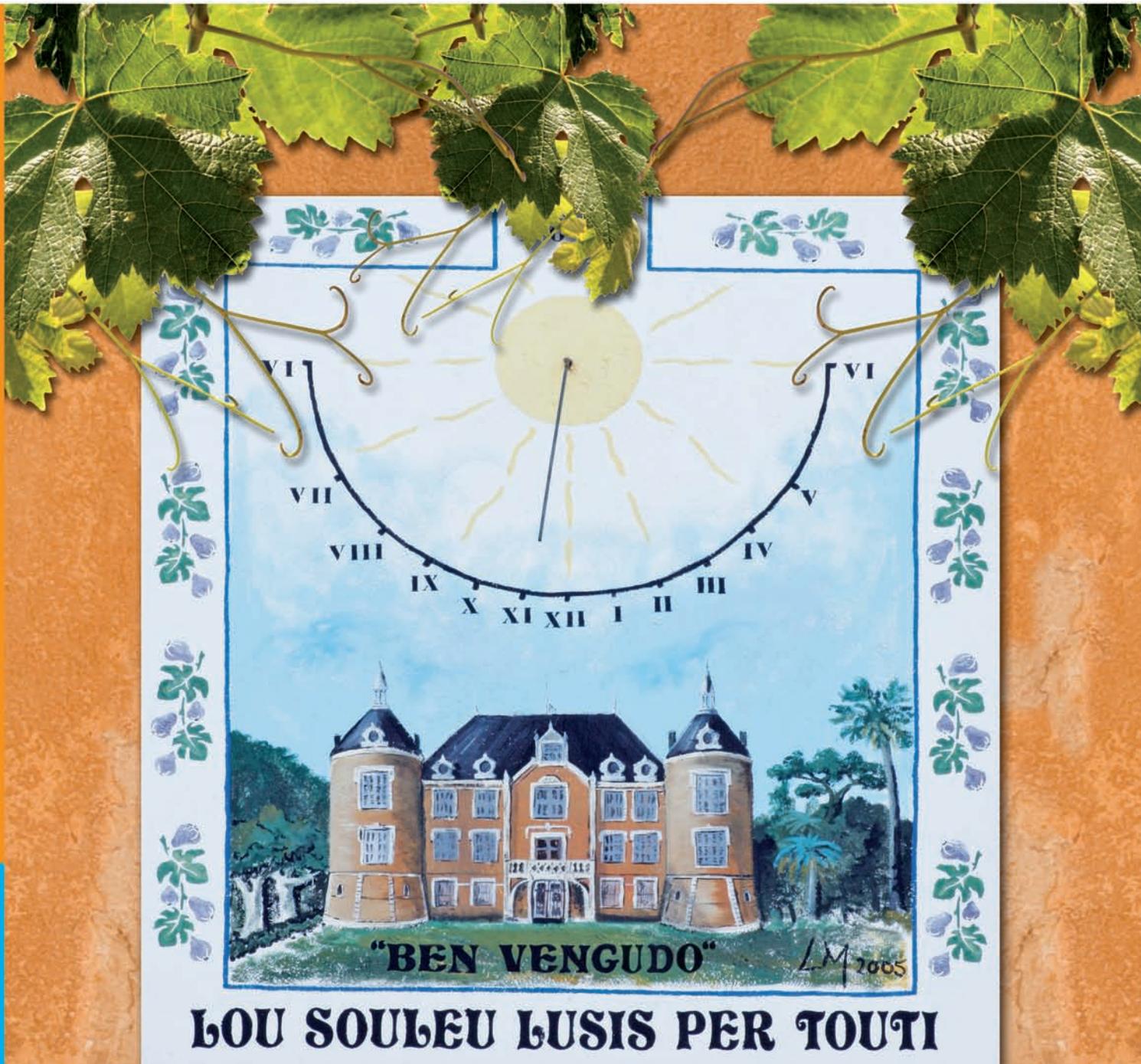
CENTRE VILLE
UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR LES COMMERCES
ET L'HABITAT

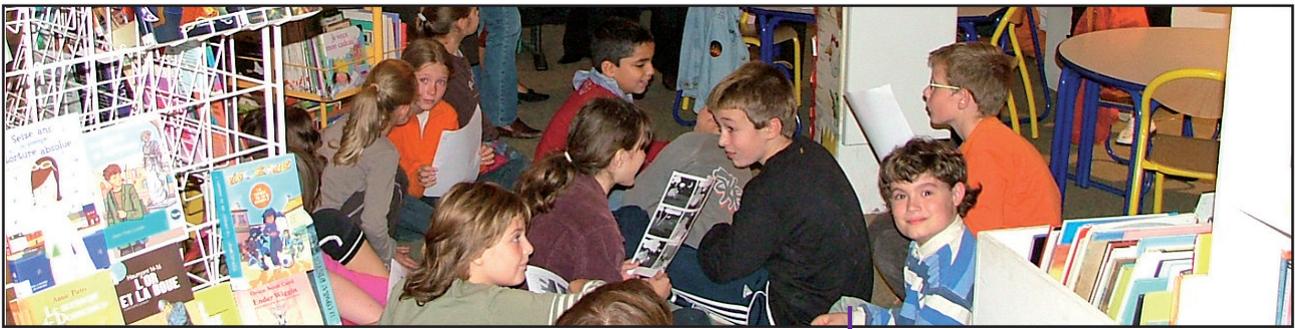
RÉFORME TERRITORIALE
VERS DE NOUVELLES
STRUCTURES
INTERCOMMUNALES



05

Vivre à Solliès





Bibliothèque municipale :
la joie de lire et d'échanger.

Le billet du maire



Trois ans déjà ! Assumant depuis le 20 mars 2008 les fonctions de maire de Solliès-Pont, il m'apparaît opportun de faire à mi-mandat le bilan de notre action, de voir en toute objectivité ce qui a été réalisé de notre programme, ce qui est en cours, et ce qui reste à faire.

Certes, un programme électoral est une projection dont la réalité contrarie parfois les meilleures intentions. Mais en dépit d'une conjoncture difficile, nous avons tenu le cap : la lecture de ce bulletin vous montre que nous avons déjà réalisé et bien souvent dépassé les objectifs que nous nous étions fixés.

Notre action a été guidée en permanence par le souci de relever les trois défis que pose notre cité pour son développement et pour l'amélioration de notre quotidien : défi du développement urbain ; défi du développement économique ; défi citoyen.

Pour cela, il fallait d'abord rendre à Solliès-Pont sa place de chef-lieu de canton et renforcer sa présence au sein de la Communauté des communes de la vallée du Gapeau. Notre représentation au sein du conseil communautaire a été sensiblement élargie et notre influence en a été accrue.

Il fallait aussi disposer des moyens nécessaires pour mener à bien notre action. La revalorisation du service public communal a été une priorité : une meilleure écoute, la reconnaissance du mérite et de meilleures conditions de travail ont permis de rétablir la confiance et de redynamiser les différents services.

Enfin, la faisabilité de notre projet devait rester en adéquation avec nos ressources. Grâce à un strict contrôle des dépenses de fonctionnement et à une surveillance rigoureuse de l'exécution budgétaire, nous avons considérablement augmenté les dépenses d'investissement, et cela sans augmenter notre endettement ni augmenter la fiscalité communale.

Malgré le contexte économique qui reste défavorable, malgré les inquiétudes nées de la réforme territoriale qui va inexorablement impacter notre intercommunalité, notre commune continue sa marche en avant en se renforçant et en se restructurant.

Ce bulletin vous informe aussi des actions très prochaines comme le programme des festivités de l'été, lui aussi à l'image de la dynamique communale : fédérateur de talents, porteur de diversité, respectueux du passé, mais résolument tourné vers l'avenir.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

Sommaire

3-12	Bilan de mi-mandat
13-16	Les festivités de l'été
17-19	Brèves
20-22	La ville améliore votre quotidien PLU / FISAC / OPAH / Tri sélectif
23-25	Demain à Solliès-Pont Protection des sources / Réforme territoriale
26	La tribune de l'opposition
27	Carnet solliès-pontois

N° 5 - Juillet 2011 • Directeur de la publication : André Garron • Conception maquette : Agence NBCommunication • Rédaction : Novacom 83 • Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) • Imprimerie : Hémsud • Tirage : 6000 exemplaires imprimés sur papier recyclé • ISSN en cours • Hôtel de ville : 26, avenue du 6^{ème} RTS - 83210 Solliès-Pont • Tél. 04 94 13 58 00 • Fax : 04 94 13 58 01 • Courriel : secretariat@ville-solliès-pont.fr • www.ville-solliès-pont.fr • Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.

3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Mesurer le chemin parcouru : cette rétrospective en images s'inscrit dans le cadre d'une démarche citoyenne visant à rendre compte des actions entreprises et de ce qui reste à accomplir pour restaurer Solliès-Pont et lui donner le visage d'une ville qui prend en mains résolument son avenir.

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

"Une politique cohérente du logement et de l'aménagement urbain créera, dans le respect de l'environnement, les conditions du développement harmonieux de notre cité."

Une politique cohérente du logement

L'objectif de **400 nouveaux logements** sera atteint, consacrant l'ouverture d'un marché locatif à loyers maîtrisés pour les jeunes actifs, dans le respect de la mixité sociale.



Les jardins de Solliès représentent 134 logements du T2 au T4 dont 57 appartements locatifs sociaux et 77 en accession sociale. Début des travaux en octobre 2010 pour une livraison en 2012.



L'îlot de la gare : le projet renégocié va déboucher sur la création de 60 logements sociaux qui réhabiliteront le quartier de la gare. Début des travaux prévu fin 2011 pour une livraison début 2013

Deux opérations immobilières (avenue Jean Moulin et avenue des Aiguiers) devraient dégager une cinquantaine de logements supplémentaires.

La maîtrise foncière des 9 hectares de l'**aire des Laugiers sud** (ex Manoyère) après la déclaration d'utilité publique du 31 août 2010 ouvre la perspective de 300 logements dont 40% de logements locatifs sociaux. ➤



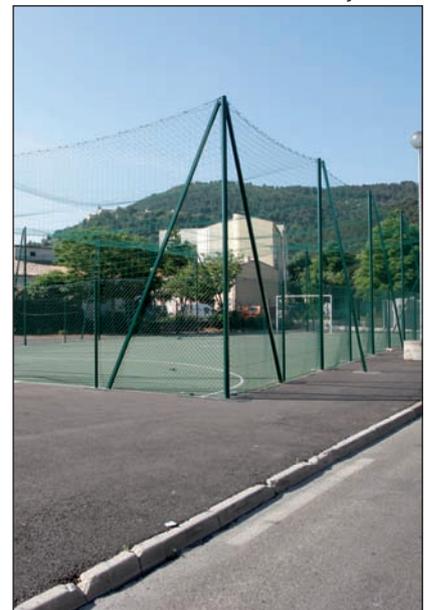
Parallèlement, **la rénovation des logements** insalubres et précaires du centre ville va pouvoir être entreprise avec l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (voir p. 21).

La création en partenariat avec la commune de la Farlède d'une **aire des gens du voyage** a permis de se conformer à la loi et de dégager une surface nécessaire à la construction d'un mini-stade au bouldrome.



Hier...

Aujourd'hui



3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Depuis 2008, de nombreux outils administratifs et financiers, nécessaires à la mise en œuvre de cette politique de l'habitat ont été élaborés : le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) se substitue à l'ancien POS (voir p. 20); le Plan Local de l'Habitat (PLH) est en cours de validation ; l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) est dans la phase pré-opérationnelle ; la convention liant la commune à l'établissement public foncier régional (EPFR) assure le portage financier de nos projets.

Un aménagement urbain de qualité

Nos objectifs :

améliorer la circulation automobile, faciliter le stationnement, permettre un cheminement piétonnier confortable et sécurisé.

Nos actions :

Requalifier les rues



Réhabilitation de la rue de la République après remplacement des réseaux vétustes d'eau potable et d'assainissement sur 1 km.



La nouvelle avenue des Palmiers, inaugurée le 22 janvier 2010, est devenue l'axe principal de la traversée Nord-Sud de la commune.

2011 verra l'aménagement de l'**avenue des maréchaux**, alternative au sens unique de la rue de la République, avec la stabilisation des accotements, la création d'un réseau pluvial et d'un piétonnier. La difficulté au niveau du pont de l'Alibran sera résolue, alors que la création d'un rond-point au niveau du pont autoroutier permettra de nouveau la circulation des cars vers la ville dans les deux sens. La démolition en 2012 du bâtiment abritant l'école de musique et Gapeau FM facilitera la circulation sur cet axe. Cette année verra encore l'aménagement de la rue Notre-Dame qui sera dotée d'un stationnement réglementé.

Enfin en 2012 seront requalifiées la rue Gabriel Peri, les avenues Sainte-Claire Deville et du 6^{ème} RTS qui seront vraisemblablement mises en sens unique.

Le stationnement a été réglementé dans la partie mise en sens unique où **9 arrêts-minute** ont été créés pour la desserte des commerces.

Faciliter et fluidifier les stationnements

Depuis 2008, 136 places ont été créées, portant notre parc de stationnement à 1447 emplacements dont 160 en zone bleue. 137 nouvelles places seront réalisées avant la fin du mandat. Enfin les 2 roues disposent désormais de 26 équipements (voir p. 22).



3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Remettre en état des chemins communaux



Rénovation du chemin de Sainte-Christine après remplacement du réseau d'eau potable (2009)



Réhabilitation du chemin des Ruscats (2011), en attendant celles des chemins des Renaudes et des Pousselons qui seront réalisées en 2012 et 2013.

Aménager l'espace public



La dissimulation des réseaux filaires aériens de la rue de la République



L'installation de ralentisseurs

Le traitement des entrées de ville :



Entrée sud : création du rond-point des soldats du feu (2010)



Entrée nord : aménagement de la RD 554 (2011)



Entrée est : achèvement du grand rond-point de But (2011)



Entrée ouest : rue de la République (2010)



La rénovation de la place de la Victoire (2008)

La réhabilitation des places Félix Pey et du général Gardanne sera réalisée en 2012.

Enfin, la passerelle du Gapeau sera supprimée après l'ouverture d'un passage entre la rue de la République et la maison de retraite Félix Pey qui rejoindra le piétonnier du Gapeau (voir p.24).

3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Le respect de l'environnement

Le PLU fixe le cadre d'un développement urbain économe d'espace compatible avec une zone agricole préservée et des espaces naturels protégés. Il nous a inspiré de nombreuses initiatives.

Défense de la zone agricole et des espaces naturels en utilisant la préemption sur les indications fournies par la **SAFER** à laquelle nous lie une convention et par la recherche des infractions par notre police municipale.

Création de squares et d'espaces verts dans le centre et les quartiers :



Square de la Peirouard (2008)



Square du Souvenir français (2009)



Square du 19 mars (2010)

Maîtrise de l'affichage publicitaire : un bureau d'études est chargé d'effectuer en 2011 un audit et de rédiger un règlement.



Site de Sainte-Claire

Développement d'une politique ambitieuse de collecte des déchets ménagers :

L'entretien et la propreté de la ville sont des enjeux permanents. La situation a été grandement améliorée avec le déploiement dans le centre ancien d'un réseau de conteneurs enterrés pour ordures ménagères dont **26 sites** ont été installés, **soit 52 conteneurs**. Cinq vont l'être incessamment.

Le tri sélectif se développe avec la mise en place dans le centre ville de conteneurs : quatre sites enterrés, seize semi-enterrés ou aériens. Enfin vingt nouveaux sites sont en cours de création (voir p. 22).

Traitement optimal des enjeux vitaux que représente notre approvisionnement en eau potable :

• **par une renégociation** très avantageuse du contrat qui nous liait à notre fermier Véolia : sécurité et technicité améliorées et surtout économie pour la commune et les ménages dont la facture s'allège de 10% en moyenne (voir p. 23) ;

• **par la sécurisation définitive de l'approvisionnement en eau potable** de la commune avec la réalisation d'une canalisation de 2,7 km reliant l'usine de filtration de l'eau du canal de Provence à nos réservoirs, une opération d'un coût de 1,8 million € rendue possible par la surtaxe communale dégagée par le nouveau contrat ;



• **par le renouvellement de notre réseau d'assainissement** ainsi que la mise en place du service public d'assainissement non collectif intercommunal ;

• **par la valorisation du Gapeau**, notre fleuve identitaire, dans le cadre des activités du syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, l'entretien de la ripisylve et de ses rives et la création demain de promenades le long des rives.



Réfection de rive

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

"Supporter le commerce de proximité et l'entreprise pour animer notre ville, pour refléter son dynamisme sera une de nos priorités."

C'est un enjeu majeur car il conditionne, avec l'habitat, l'installation de jeunes actifs dans notre commune.

Le soutien du commerce de proximité

- par l'amélioration de la circulation et la création de larges trottoirs facilitant l'accès aux commerces ;
- par l'augmentation significative des parkings en péri-urbain immédiat et la création de nombreux emplacements en zone bleue ;
- par la réanimation de l'association des commerçants qui participe très activement à l'animation de notre centre urbain et à la plupart des événements festifs ;
- par la mise en place depuis avril 2011 des aides du FISAC pour les activités de communication et dans son volet de l'aide directe aux entreprises, avec un concours important de la municipalité (voir pp. 20-21).



Le soutien aux entreprises



- par l'aménagement de la zone d'activités : réalisation en 2009 d'une signalétique visible avec plan de la zone et création en 2011 de piétonniers ;
- par l'agrandissement de la zone d'activités de la Poulasse que le PLU a fixé à 30 hectares, ce qui permettra de répondre aux nombreuses demandes d'installation des entreprises.

23 mars 2011 : plate-forme Gapeau Emploi

- par une politique interventionniste visant à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises (espace Cadenet, emplacement Formule 1...);
- par la mise en réseau d'entreprises locales prometteuses d'emplois ;



3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Le soutien aux agriculteurs

Le PLU a fixé la zone agricole dans un périmètre qui la protégera pour une longue période, ce qui devrait favoriser le retour de nombreuses parcelles à l'agriculture et réduire d'autant le mitage que créent les friches agricoles.

• **Notre PLU respecte l'esprit de la charte agricole** de 2005 tout en libérant les espaces vitaux pour le développement de la commune. Ainsi la zone agricole recule seulement de 29 hectares alors que 30 hectares ont dû être consentis pour l'extension de la zone d'activités et que 28 ont été dédiés à une réserve foncière immobilière aux Laugiers sud.

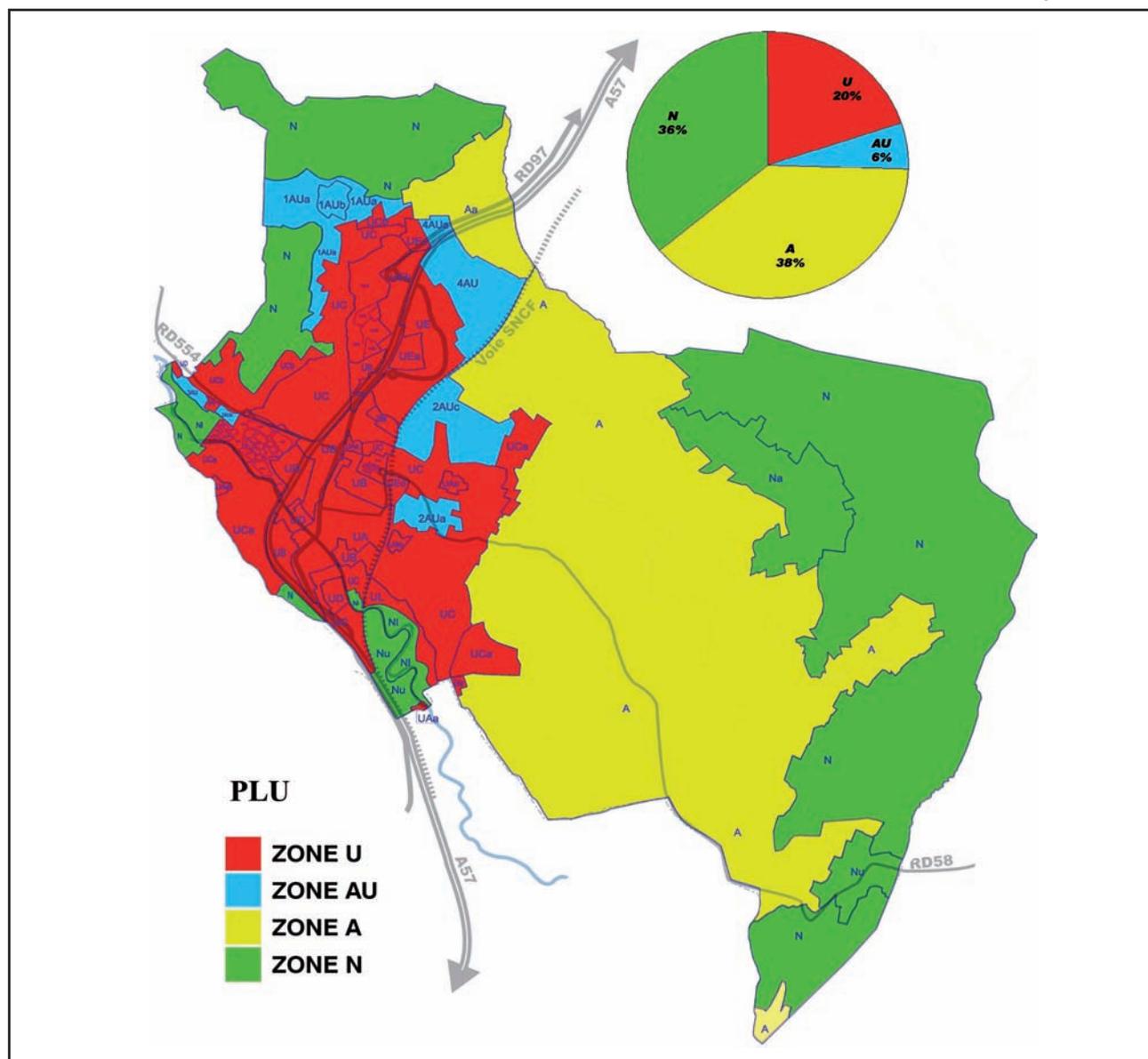
• **Les grands équilibres sont respectés** : sur les 1790 hectares de notre commune, 680 sont réservés à l'agriculture (zone A), 650 aux espaces naturels (zone N) qui progressent alors que notre espace urbain rationalisé (zone U), se limite à 360 hectares dont une réserve foncière de 102 hectares (zone AU).

Le règlement a par ailleurs défini les

conditions d'extension des bâtiments en rapport direct avec l'activité agricole ou complémentaires de celle-ci comme les chambres d'hôte.

Par ailleurs, la part communale de la taxe pour le foncier non bâti a été réduite de 30% depuis 2009 ; elle devrait être quasiment supprimée à la fin du mandat.

Plan général du PLU



LE DÉFI CITOYEN

"Encourager l'épanouissement de chaque Solliès-Pontois pour qu'il trouve sa place dans la communauté et se sente un véritable acteur dans la cité, quelle que soit son origine sociale."

De nombreuses initiatives ont été prises en vue d'améliorer le quotidien de chaque citoyen, favoriser sa participation à la vie communale, développer les services à la population, l'aide aux familles, la solidarité avec les plus démunis, assurer la sécurité tout en respectant les libertés individuelles.

La sécurité

La police municipale a été renouvelée, ses objectifs redéfinis et ses moyens renforcés pour assumer ses nombreuses missions, souvent difficiles mais nécessaires. Ses effectifs ont été portés à 13. Désarmée, elle est aujourd'hui mieux équipée avec la mise à niveau de son parc motorisé et sa dotation en sonomètre, jumelles laser et cinémomètres.

Depuis 2010, elle dispose dans la tour Est du château de locaux réhabilités et équipés en régie par nos employés.

Ses rôles de prévention et de proximité ont été développés par

- une collaboration renforcée avec la brigade de gendarmerie ;
- la mise en place en 2010 d'un réseau de vidéo-protection (12 caméras surveillent nos espaces publics) ;



- la participation au travail de prévention et de proximité réalisé par les animateurs de la ligue varoise de prévention de la délinquance (voir p. 19) ;
- la réanimation du comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

La prévention des risques majeurs et notre capacité de réaction en situation

de crise ont été définies dans le plan de sauvegarde arrêté en mai 2010 par la municipalité. Ce plan confère au maire un rôle majeur sur le territoire communal où il dispose désormais de la réserve communale de sécurité civile dont relève notre comité communal des feux et forêts (CCFF) désormais relogé dans les anciens locaux de la police.

Le pôle famille, sport, solidarité

Les trois services municipaux qui participent à l'accueil, à l'éducation et aux activités de notre jeunesse mais aussi à la solidarité par les aides sociales, l'aide à l'emploi et au logement, ont été réorganisés au sein d'un même pôle et d'une direction unique.

D'importants travaux en régie ont permis de réhabiliter les locaux du CCAS et créé un ensemble de bureaux où fonctionnaires et élus travaillent ensemble.

L'installation en 2010 d'un ascenseur facilite l'accès et l'accueil du public au premier étage par l'antenne administrative.



Enfin **le guichet unique** que nous avons annoncé est devenu une réalité et l'informatisation des procédures

Entrée du CCAS avec ascenseur

simplifie les démarches d'inscription pour de nombreuses prestations.

3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Les écoles

Depuis trois ans a été entreprise une **remise à niveau de l'entretien des écoles et des normes de sécurité** grâce à une fructueuse collaboration entre enseignants, parents, fonctionnaires et élus lors des conseils d'école et des deux réunions plénières annuelles.

La généralisation dès 2009 du **périscolaire** à toutes les écoles, le matin et le soir, a été un grand succès : les capacités d'accueil ont été doublées.

Les élèves ont été associés à de nombreux événements organisés par la municipalité ou d'ampleur nationale comme le parcours du cœur, le camion des mots, « C'est pas sorcier », tandis que les élections du conseil municipal des jeunes et des enfants ouvraient la voie à l'exercice des responsabilités civiques.

La restauration scolaire, si importante pour la santé de nos enfants, a été l'objet de toutes nos attentions : pas d'augmentation du prix du ticket de repas depuis trois ans et surtout un lourd investissement communal consenti pour la construction de la nouvelle cuisine centrale scolaire qui sera livrée fin 2011.

Cuisine centrale en construction



Le sport

L'insuffisance de nos équipements handicapait le développement des activités sportives. Le problème est quasiment réglé avec la création d'un troisième stade réalisé en 2010 aux Sénès en partenariat avec la Communauté de communes



Stade des Sénès

alors que sera livrée fin 2011 l'extension du gymnase Saint-Cast (voir p. 22). ▼



La démolition du gymnase de la gare devrait être compensée par une structure modulaire provisoire avant la construction d'une structure pérenne qui fait actuellement l'objet d'une négociation entre la commune et le Conseil général.

Enfin nous avons doté le boulodrome de l'éclairage public réclamé par nos boulistes, alors que des travaux importants ont été réalisés pour le Tennis-club solliès-pontois.

La jeunesse

Les conditions d'accueil ont été améliorées avec la réhabilitation en régie de l'annexe du **centre Molins** et la création d'espaces de vie au centre aéré qui sera bientôt doté d'un préau.

En relation avec la LVP (voir p. 19), le travail de proximité s'est développé envers les jeunes du centre ville et des quartiers qui disposent désormais d'équipements sportifs en accès libre : création d'un **skate park** et d'un **mini-stade** en 2009 ; livraison en 2011 du **stade Guerrucci** sur le plateau Mistral.



Skate park



Mini-stade

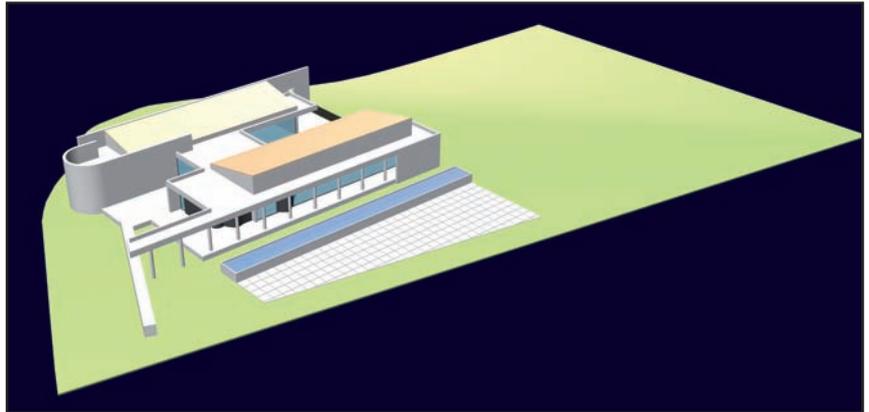
Stade Guerrucci



3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

Enfin, la réalisation d'un espace public de 185 m² a été décidée sur le même plateau Mistral. Sa vocation sera d'héberger le réseau d'assistance maternelle et d'offrir des lieux de rencontre pour la jeunesse et la population du quartier de Sainte-Christine qui en manque cruellement. Financés par la CAF, le Conseil général et la commune, les travaux débiteront fin 2011 pour une livraison fin 2012.



Maquette de la future maison citoyenne

Le centre communal d'action sociale

- **La crèche municipale** a sensiblement augmenté sa capacité d'accueil qui se situe à un taux de 80%.
- **Le bureau emploi** a participé aux deux plates-formes Gapeau Emploi qui se sont tenues au château en 2010 et 2011 avec le concours des acteurs économiques locaux.
- **Le bureau logement** va désormais gérer un marché locatif généré par les nombreuses opérations immobilières en cours ou à venir sur la commune comme l'ont constaté les visiteurs de la plateforme Gapeau Logement le 8 avril dernier, animée par les organismes associés à nos projets.



8 avril 2011 : plate-forme Gapeau logement

L'aide aux plus démunis et le lien avec les personnes âgées sont bien évidemment demeurés une priorité ainsi que le maintien de l'aide à la mobilité et à l'accessibilité.

Enfin les **jardins solidaires** dont nous avons décidé la création en 2010 sont désormais accessibles.

Les associations

La richesse de notre vie associative, sa participation à nos manifestations, son apport pédagogique justifient **l'augmentation de 10% des subventions** accordées cette année.

Plusieurs manifestations comme le forum des associations, le Téléthon, les rencontres varoises de l'image, ont été soutenues par la commune, tandis que



Forum des associations

des associations qui rencontraient des problèmes spécifiques, comme par exemple les arrosants, l'école de cirque ou encore l'école de musique (voir p. 17) ont bénéficié d'une attention particulière.

Enfin, l'acquisition en 2010 de la **maison Ruffino** (à côté de la Poste) permettra d'offrir un bel espace aux associations après les travaux de restauration qui seront engagés à l'automne.

La destruction en 2012 du bâtiment hébergeant l'école de musique amènera celle-ci à occuper les locaux de l'ancienne cuisine scolaire alors que la même année les sièges du Secours populaire et du Secours catholique seront déplacés après leur



Maison Ruffino

nécessaire démolition. 2012 verra enfin la réhabilitation du **foyer Quiétude**.

3 ANS DEJA

RETROSPECTIVE

La culture

Notre commune témoigne d'un remarquable dynamisme et d'une créativité qui se manifestent tout au long de l'année par la **succession d'événements** et de fêtes aussi variés que réussis : fête de la figue bien sûr, mais aussi fête de l'Europe, foire aux plants, fête du patrimoine, échanges dans le cadre du jumelage, fête de Sainte-Christine, etc.



Fête de l'Europe

Le festival du château a été préservé avec la signature d'une délégation de service public, conclue pour trois ans avec un promoteur professionnel qui va assurer des prestations de qualité dans le respect de nos équilibres financiers.



Festival du château

Notre effort se porte actuellement sur les événements culturels et à leur large diffusion. Là encore, nos associations sont au rendez vous : danse, théâtre, concerts, expositions de peinture au château, conférences de haut niveau sur l'Égypte ancienne... La commune apporte une aide substantielle à des **manifestations** artistiques de grande qualité mais qui évitent d'être élitistes, comme le festival international de piano Musique à la cour ou le festival des chapelles, qui contribuent efficacement au développement du goût musical du public.



Festival Musique à la cour

Le **cinéma le Rio** dont nous avons encouragé la réouverture propose depuis 2009 des films récents à des tarifs réduits : le public a retrouvé le chemin et le goût du cinéma. Enfin, la toute récente création de la **Lyre du canton de Solliès-Pont** permet d'animer nombre de manifestations officielles pour la plus grande joie des publics de tous âges (voir p. 17).

Avec la valorisation des manifestations événementielles, l'aide à la formation artistique et les incitations à la lecture chez les jeunes (participation au prix des incorruptibles), la **valorisation du patrimoine** constitue un des axes majeurs de la politique culturelle : l'**orgue Callinet** restauré a été inauguré le 5 mars 2011, les revêtements muraux de l'église Saint Jean-Baptiste bénéficient d'une réfection, tandis que certaines façades anciennes vont profiter dès cette année d'une opération de rénovation.



2011 verra le début de la **rénovation du château** qui regroupera, en 2013, les services municipaux tout en réservant un vaste espace culturel au rez-de-chaussée.

Enfin cinq itinéraires sont en cours de définition : ils permettront aux visiteurs de découvrir la richesse de notre patrimoine architectural et historique.

La communication

L'amélioration de la communication est indispensable au bon fonctionnement de la démocratie locale. De nombreuses réunions publiques ont permis de développer la concertation sur des sujets aussi variés que la procédure du PLU, les travaux, ou encore l'avenir des activités commerciales.

Depuis 2009, chaque année, les nouveaux habitants sont invités à une réunion d'information conviviale destinée à favoriser leur intégration dans la commune.

Par ailleurs, la ville s'est dotée de moyens de communication rénovés comme le site Internet www.ville-sollies-pont.fr qui connaît une fréquentation sans cesse croissante ou le bulletin municipal, tandis que trois panneaux lumineux informatisés affichent désormais l'information en temps réel.



Beaucoup de travail a été accompli, beaucoup d'efforts et d'imagination ont été nécessaires. Beaucoup reste encore à faire. Ensemble, unis dans le respect de nos mutuelles différences.

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



FESTIVAL DU CHÂTEAU

Du 13 au 18 JUILLET

Renseignements & réservations

Office de tourisme : 04 94 13 05 87
1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont
www.festivalduchateau.fr

PROGRAMMATION 2011

Mercredi 13 juillet à 21h30

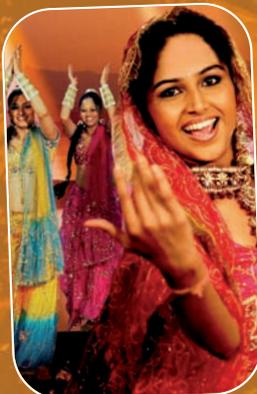


GRÉGOIRE CHANSON FRANÇAISE

Révéle en 2008 grâce au site My Major Company), ce jeune auteur compositeur interprète s'est fait connaître du grand public par son titre "Toi + Moi" (un million d'exemplaires écoulés, disque de diamant et meilleure vente en 2009). Plusieurs singles de cet album, comme "Nuages" ou encore "Rue des étoiles" connaissent un même succès. Novembre 2010, son deuxième album "Le même soleil" est appelé à connaître un destin semblable. Grégoire revendique son statut de chanteur populaire : "je me suis rendu compte que les gens se retrouvaient dans mes problèmes, mes chagrins d'amour, mes petits plaisirs et mes jours de déprime"

Places assises en tribune : 34 €
Placement libre debout (tarif normal : 29 €, réduit : 26 €)

Samedi 16 juillet à 21h30



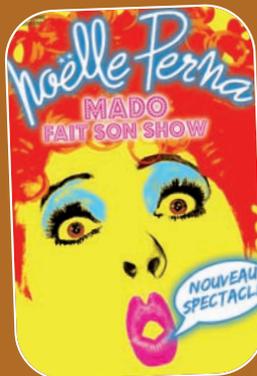
BOLLYWOOD COMÉDIE MUSICALE

La vague Bollywood va déferler sur la commune : décors à couper le souffle, costumes brillants de mille feux, rythmes de tambours lancinants, senteurs exotiques et passion intense. L'histoire d'une jeune actrice, Ayesha, à la beauté subjuguante en quête d'amour et d'identité. Un show magistral qui s'inscrit parfaitement dans l'air du temps, entre folklore oriental et résonances occidentales.

Bollywood the show, trente danseurs, chanteurs et acteurs pour deux heures d'une histoire captivante, une musique profondément attachée aux coutumes ancestrales indiennes, pour un moment de magie inoubliable qui célèbre la réconciliation de la tradition et de la modernité.

Placement libre - Parterre chaise : 42 €
Places assises en tribune (tarif normal : 38 €, réduit : 35 €)

Vendredi 15 juillet à 21h30



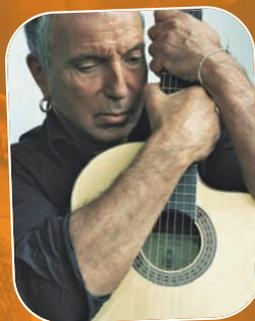
Noëlle PERNA

Mado fait son show (humour)

Pied-noir d'origine napolitaine et parmesane, Noëlle Perna reprend, à tout juste 20 ans, le "bar des oiseaux" situé dans la vieille ville de Nice. Dans ce café qu'elle possède encore aujourd'hui, elle se produit en spectacle derrière son comptoir. En 1999, elle ouvre un petit théâtre, tout à côté où elle donne des représentations en invitant aussi des artistes régionaux. Son succès grandissant la pousse à parcourir le Sud de la France. En 2001, elle figure pour la première fois dans une programmation nationale. Dix ans après, sa réputation est faite, Mado la niçoise séduit des milliers de spectateurs qui se pressent pour découvrir ce personnage typiquement provençal et dont la truculence rappelle les farces de Marcel Pagnol. "Avé l'assent!"

Places assises en tribune : 34 €
Placement libre debout (tarif normal : 29 €, réduit : 26 €)

Lundi 18 juillet à 21h30



Bernard LAVILLIERS

CHANSON FRANÇAISE / SALSA

On ne présente plus Bernard Lavilliers qui a accompagné plusieurs générations depuis près de 50 ans. Poète, bourlingueur, aventurier, mais surtout rebelle, ce stéphanois d'origine sort ses premiers 45 tours dans les années 60. Engagé au parti communiste, il chante dans les usines occupées en 68, puis disparaît sur un voilier direction la Jamaïque, seconde patrie de laquelle il héritera les rythmes aux confins de la salsa et du reggae. Lavilliers sait s'entourer de musiciens doués, de mélodies fortes et colorées, d'arrangements très soignés. Il présentera son carnet de bord dont la richesse n'a d'égale que la douce violence dont il fait preuve sur scène. Salsa noche en perspective pour ce concert de clôture.

Places assises en tribune : 44 €

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

■ FÊTE DE SAINTE-CHRISTINE

21-25 juillet

Fête foraine au boulodrome - Concours de boules - Concours de pêche

Jeudi 21 juillet

18h : Au Rio, projection du film "Help" de Richard Lester (1965) avec les Beatles (entrée libre).

22h : Sur la place de Gaulle, concert en hommage aux Beatles par la troupe Moralès.

Samedi 23 juillet

Journée DOM-TOM avec l'association des commerçants

17h à 24h : Marché artisanal, rues de la République et Gabriel Perri

18h à 22h : Animations réunionnaises de rue avec Bonbon Coco et Moringue Mafate.

22h à 01h : Bal avec les Coureurs d'océans

Vendredi 22 juillet

22h : Soirée mousse avec Éric Rampin

Dimanche 24 juillet

18h à 20h : Apéritif concert à 18 h 30 sur la place, avec les Coureurs d'Océans

20h à 21h : Procession avec Germain Arène

22h à 01h : Bal avec les Coureurs d'océans.

Lundi 25 juillet

22h à 01h : Bal avec les Coureurs d'océans.

■ SOIRÉES LYRIQUES GLORIANA... 30-31 juillet

DANS LA COUR DU CHÂTEAU

Samedi 30 juillet à 21h

Un soir à Vienne

avec Zilga Turima (soprano) accompagnée par le quatuor à cordes Hermarque. Au programme, les classiques de la valse autour de Richard Strauss et Franz Lehár.



Tarif : 31 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Réservations à l'Office de tourisme : 04 94 28 92 35.

Dimanche 31 juillet à 21h

Une nuit à l'opéra avec Chantal Perraud, Chantal Bastide, Eugénie Danglade, Olivier Grand, Philippe Desandré et Jacky Da Cunha. Michèle Voisine au piano, Éric Courrèges au violoncelle et la chorale de Fayence.



Tarif : 31 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Réservations à l'Office de tourisme : 04 94 28 92 35.

■ JAZZ AU CHÂTEAU

Lundi 15 août à 21h

Stéphane BELMONDO : Accompagné de Kirk Lightsey (piano), Sylvain Romano (contrebasse) et Dré Pallemarès (batterie), Stéphane Belmondo nous invite à un voyage qui laisse derrière lui des fragrances de Freddie Hubbard, Woodie Shaw ou encore Booker Little. Le son feutré de son bugle allié à de riches trouvailles harmoniques fait de lui un des meilleurs instrumentistes de sa génération. **Entrée gratuite**



Cinéma en plein air à 21h dans la cour du château

• MARDI 9 AOÛT : CAMPING 2

de Fabien Onteniente (2010) avec Franck Dubosc, Mathilde Seigner, Claude Brasseur et Mylène Demongeot.

De nouvelles aventures au camping des Flots Bleus avec l'incontournable Patrick Chirac (Franck Dubosc).

• MERCREDI 24 AOÛT : L'ARNACŒUR

de Pascal Chaumeil (2010) avec Romain Duris, Vanessa Paradis et Julie Ferrier
Alex est un briseur de couples professionnel. Avec sa sœur et son

Cycle "Sourires d'une nuit d'été"

beau-frère, il gère une petite société spécialisée dans le sauvetage des femmes malheureuses en amour...

• MARDI 30 AOÛT : ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

de Tim Burton (2010) avec Johnny Depp, Mia Wasikowska, Michael Sheen et Helena Bonham-Carter

Lors d'une réception mondaine, Alice Kingsley, qui a désormais 19 ans, est demandée en mariage par Hamish Ascot, un lord arrogant et très peu séduisant. C'est alors qu'elle aperçoit un étrange lapin blanc...

Séances gratuites

16-23 août

MUSIQUE A LA COUR

Festival International de piano pour tous les goûts et toutes les envies

Mardi 16 août



21h

Pascal AMOYEL

Soirée Franz LISZT

Invocation (extrait des Harmonies poétiques et religieuses)
Il penseroso (extrait de la Deuxième Année de pèlerinage)
Funérailles (extrait des Harmonies poétiques et religieuses)
Légende de saint François d'Assise prêchant aux oiseaux
Légende de saint François de Paule marchant sur les flots
La Vallée d'Obermann (extrait de la Première Année de pèlerinage)
Rhapsodie hongroise n°5 "Héroïde élégiaque"
Rhapsodie hongroise n°2

Mercredi 17 août



21h

Jean-Marc LUISADA

Soirée Frédéric CHOPIN

4 Mazurkas op. 6
5 Mazurkas op. 7
2 Nocturnes op. 9
Valse brillante op. 18
4 Mazurkas op. 24
Scherzo no. 1
Scherzo no. 4

JEUDI 18 août



18h30

Pierre CHALMEAU

Mozart : Sonate en si b majeur K. 333
Chopin : Préludes op.28

JEUDI 18 août



21h

Edna STERN

Bach : Fantaisie en do mineur
Galuppi : Sonates
Beethoven : Variations
Mozart : Fantaisie en do mineur
Beethoven : Sonate "Pathétique"

Vendredi 19 août



18h30

Patrick HEMMERLE

Vitezslav Novak: Muig Maj
Maurice Emmanuel :
sonatine 1 (bourguignonne)
et 2 (pastorale)
Vincent d'Indy:
Fantaisie sur un vieil air
de ronde française.
Heitor Villa-Lobos : Rudepoema



21h

Ilya RASHKOVSKIY

Soirée SCHUMANN

En introduction du spectacle : Ilya RASHKOVSKIY
(piano) Schumann : Les études symphoniques
"A travers Clara" : correspondances entre Clara
et Robert Schumann. Un spectacle écrit par
Orianne MORETTI. Avec Orianne MORETTI
(récitante) et Ilya RASHKOVSKIY(piano)

Orianne MORETTI



21h

Samedi 20 août

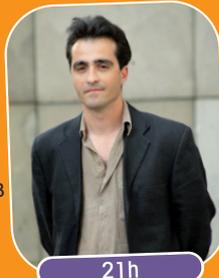


21h

Amaury COEYTAUX

Violon

Beethoven :
Trio en do mineur op. 1 n°3
Rachmaninov :
Trio n°2 op.9



21h

Raphaël PERRAUD

Violoncelle



21h

Frédéric D'ORIA-NICOLAS

Piano

Dimanche 21 août



21h

Lise BERTHAUD Alto

Amaury COEYTAUX Violon

Raphaël PERRAUD Violoncelle

Frédéric D'ORIA-NICOLAS Piano

Schumann : Quatuor avec piano en mi bémol majeur op. 47
Brahms : Quatuor avec piano en sol majeur n°1 op. 25

Lundi 22 août



18h30

Dimitri PAPAPOULOS

F. Schubert : Sonate D960
F. Chopin : Scherzo n° 1
F. Liszt : Vallée d'Obermann

Lundi 22 août



21h

Racha ARODAKY

Soirée Jean-Sébastien BACH

Partita 1
Partita 3
Partita 2
Suscepit Israel (transcription du Magnificat)

Mardi 23 août



21h

Lise de la SALLE

Renseignements :
06 81 69 87 56 ou 06 19 75 22 15
Réservations à l'Office de tourisme :
04 94 28 92 35
Tarifs 13 € à 18 h 30 et 24 € à 21 h
Nombreuses possibilités de réductions
sur le site www.musiquealacour.fr

Fête de la Figue

Solliès-Pont
Capitale de la Figue

Samedi 27
& dimanche 28 août 2011



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

■ 26-28 AOÛT FÊTE DE LA FIGUE

Une manifestation qui célèbre le terroir et le savoir-faire des hommes.
Une ville tout entière qui se pare des couleurs de la célèbre violette de Solliès (AOC).

Vendredi 26 août 2011

21h : Grand repas sur la place du village :
"menu tout à la Figue" concocté par des chefs
de qualité avec les figues de Solliès-Pont *

Samedi 27 et dimanche 28 août

- Marché dans les rues du village et au
boulodrome avec des produits locaux et régionaux
- Animations diverses : poney, clown, orgue de
Barbarie, orchestre de rue, peluches géantes,
exposition de voitures et d'autres surprises à
découvrir sur place
- Animation Christian Vidal

Samedi 27 août

- 8h 30 Randonnée pédestre dans les champs de
figuiers, visite de la Copsolfruit avec les randonneurs craurois
- 10h30 : Défilé dans les rues du village avec « lei Ginesto », charrettes,
véhicules et costumes anciens
- 11h : Inauguration officielle de la 15ème fête de la figue, visite des
stands, apéritif sur la place du village
- Animations diverses tout au long de la journée : démonstrations
culinaires, jeux, défilé de vêtements et sous-vêtements aux couleurs de la
figue, élection du "bébé figue 2011"
- Animation musicale en fin d'après-midi et de marché

Dimanche 28 août

- Animation dans les rues et le marché par le groupe "La Boîte à Zic"
- Randonnée pédestre, concours et démonstrations culinaires avec Jo Vally
et des chefs réputés de la région
- Intronisation des Amis et des Chevaliers de la Figue par la Confrérie des
Amis de la Figue
- Messe et bénédiction des confréries
- Apéritif et repas des confréries au château
- Concours de chant "star de la Figue 2011" accompagné de musiciens
professionnels



- Concours photo, concours de poésie
- Lâcher de ballons, remises de prix

Et pendant toute la fête

- Espace restauration, traiteurs au boulodrome
- Menus à base de figues dans tous les restaurants de la ville et du canton
- Vous pourrez pendant ces journées découvrir des produits originaux,
déguster des plats cuisinés et apprécier les qualités gustatives de notre
figue AOC
- Des professionnels, des exploitants, la Copsolfruit et le Syndicat de
défense de la figue de Solliès seront là pour donner des explications et des
conseils techniques sur la taille et le traitement du figuier.

**Des navettes gratuites seront à disposition
des visiteurs des différents parkings
en direction du centre ville.**

* Renseignements et réservation repas : Office du tourisme de la vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

Journées européennes du patrimoine

17 et 18 septembre

• Samedi 17 septembre de 14 h 30 à 18 h 30 et

• Dimanche 18 de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h :

visite des chapelles Sainte-Christine, Saint-Roch, Saint-Jacques et de l'ancien
moulin au siège de la Communauté de communes. Possibilité de visite
guidée en minibus.

• Dimanche 18 de 15 h à 17 h 30 :

visite guidée de l'orgue en l'église Saint Jean-Baptiste et randonnée
patrimoniale par l'écomusée de la vallée du Gapeau (départ à 14 h 30 du
château).

- Au château, expositions de costumes anciens, de boutis, de photos et de
vieux outils ; expositions de photos sur l'orgue Callinet, sur l'industrie dans
la vallée au XIX^{ème} siècle, de matériel agricole, de vieux instruments de
musique et des archives communales ; dégustation de pâtisseries
traditionnelles.
- Hôtel de la Fontaine (place de Gaulle) : exposition de terres cuites
provençales (du 12 au 18 septembre de 15 h à 18 h).
- Renseignements à l'Office de tourisme : 04 94 28 92 35.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU GAPEAU

Bientôt 60 ans, pas une ride...

Depuis sa création en 1954, l'école de musique de la vallée du Gapeau est restée fidèle à sa double vocation : animer les événements et manifestations de notre commune et offrir un enseignement musical de qualité à ses élèves.

Malgré la crise économique et le désengagement de certaines collectivités locales, mais grâce aux efforts financiers de la commune de Solliès-Pont et de la Communauté des communes de la vallée du Gapeau,

ateliers de jazz et de musique actuelle complètent l'éventail.

L'école de musique intervient aussi dans les écoles, dans le cadre du périscolaire et des interclasses, pour faire partager aux enfants le plaisir de la musique,

Tous les samedis (hors vacances scolaires), une permanence est assurée à l'école (parking Rezzonico, face à la caisse d'épargne).

et une naissance :

La Lyre du canton de Solliès-Pont

Les efforts combinés de la municipalité et du Conseil d'administration

de l'école de musique ont abouti à la naissance de la Lyre du canton de Solliès-Pont. Cette nouvelle association a pour but d'animer les fêtes patriotiques et autres manifestations de Solliès-Pont et d'offrir à la demande des prestations aux autres communes du canton. On a déjà pu apprécier récemment la qualité de son répertoire.



Les musiciens qui souhaiteraient rejoindre cette formation sont invités à prendre contact avec **Johan Gouret**, président de la Lyre, ou **Jean-Marc Croce**, président de l'école de musique et vice-président de la Lyre.

Contact : 06 09 08 58 92.

l'école a pu se maintenir et se développer. À terme, elle pourra bénéficier d'une nouvelle installation dans les locaux qui seront réaménagés près de l'école Émile Astoin, après le départ de la cantine scolaire.

Aujourd'hui, l'école c'est 95 élèves, de 5 à 80 ans, encadrés par 14 professeurs de musique et un directeur musical.

Les enseignements dispensés sont le piano, la guitare sèche et électrique, la batterie, le saxophone, la trompette, le trombone, l'accordéon, la flûte traversière, la clarinette, le chant . Des



BREVES

BREVES DE SOLLIES-PONT



2011: UN BUDGET BIEN ÉQUILBRÉ

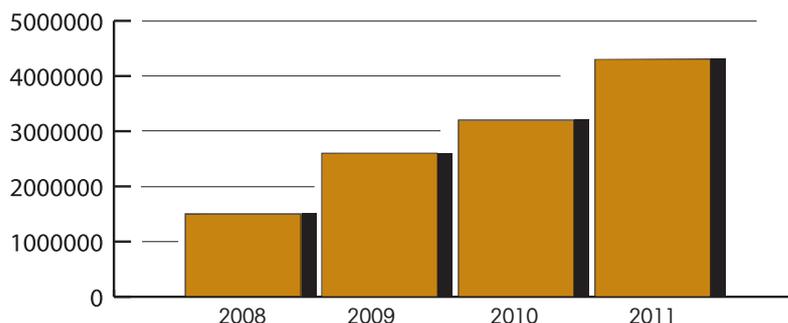
Les incertitudes liées à la réforme de la taxe professionnelle et de l'intercommunalité, ainsi que la baisse des subventions ont compliqué l'élaboration du budget 2011. Le budget adopté par le Conseil municipal a été établi avec rigueur et réalisme, mais avec le souci d'investir pour le bien-être des citoyens.

Le montant du budget de fonctionnement s'élève à 13 762 192 euros.

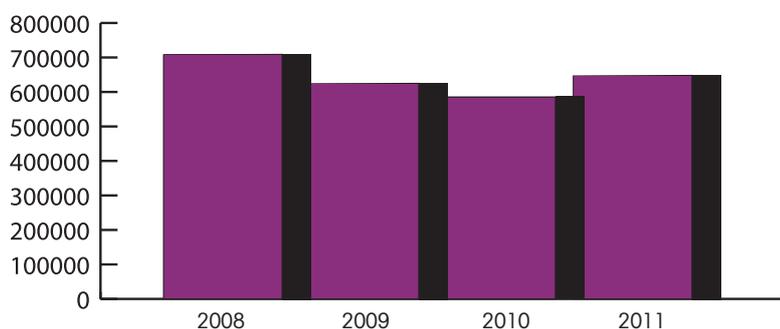
Comme les années précédentes, l'exécution des dépenses sera suivie au plus près afin d'obtenir un résultat positif : celui de 2010 s'élève à 2 413 212 € dont 1 538 684 € pour le financement de la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont de 4 662 895 €, y compris le remboursement du capital de la dette.

Chaque année, le taux de réalisation des investissements est en progression.



- en 2008, 1 500 000 € d'investissement
- en 2009, 2 600 000 € d'investissement
- en 2010, 3 200 000 € d'investissement
- en 2011, 4 307 500 € d'investissement prévu



L'endettement continue à être maîtrisé : les annuités sont passées de 709 000 € en 2008 à 617 000 € en 2010. Pour 2011, la prévision est de 660 000 €. L'encours de la dette, qui s'élève à 7860685 euros, représente 719 € par habitant et par an, alors que la moyenne des communes de même strate est de 958 €.

L'année 2011 sera encore une année chargée de nombreux projets dont certains se termineront en 2011 comme la cuisine centrale, d'autres s'étaleront sur trois années comme les travaux de l'espace Sainte-Christine et la réfection du château.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Travaux dans les écoles et achat de matériel	65000 €	FISAC	70000 €
Travaux bâtiments	277000 €	FCTVA et Taxe locale d'équipement	600000 €
Aide aux entreprises dans le cadre du FISAC	10000 €	Subventions, fonds de concours	867000 €
Aide pour la réfection des façades	24000 €		
Gens du voyage	64000 €		
Voirie aménagement (parking, conteneurs, PLU, jardins solidaires...)	950000 €	Vente de biens communaux	700000 €
Cuisine centrale scolaire	1858000 €	Amendes police	70000 €
Espace Sainte-Christine (sur 3 ans)	155000 €	Autofinancement	1200000 €
Travaux au château (sur 3 ans)	313000 €	Emprunts	800000 €
Acquisition de matériels (vidéo, mobilier urbain etc.)	321000 €		
Diverses acquisitions	270000 €		

LVP : LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION

La Ligue Varoise de Prévention est à nouveau présente dans notre commune. L'équipe est composée de quatre éducateurs de rue diplômés (Cathy, Myriam, Brahim et Julien). Elle organise des actions préventives, éducatives et sociales pour les jeunes en situation de danger moral. Elle est également présente dans les endroits où les liens sociaux sont rompus ou fragilisés afin de prévenir des risques d'inadaptation et/ou de marginalisation.

Leurs modes d'intervention sont variés : cela va des rencontres informelles des personnes sur leur lieu de vie à des entretiens, à

domicile, dans la rue ou dans les locaux de la ville. Fondée sur l'écoute, la mise en confiance, la libre adhésion et l'anonymat, la démarche vise à les aider à passer un cap difficile, à restaurer parfois le lien avec le milieu familial, à construire un projet professionnel en les orientant vers des partenaires et des structures adaptées.

De ce fait, les actions menées balayent tous les champs de la vie quotidienne : santé, scolarité, recherche d'emploi et de formation, loisirs et sports...

Une permanence est organisée à Solliès-Pont, à l'hôtel de la Fontaine, le mardi de 17h à 19h.



Qui ne le reconnaît ? Solliès-Pont bouge, Solliès-Pont change, Solliès-Pont s'améliore au gré des projets.

L'association " **LES AMIS DU MAIRE** " se veut un lieu de rencontres et d'échanges autour de la politique municipale. Des agapes amicales permettent d'instaurer en toute simplicité un dialogue entre les élus et les Solliès-Pontois de tous âges et de tous horizons. Notre seul but est de soutenir le travail entrepris pour la rénovation et la modernisation de la commune.

Pour rejoindre l'association, contactez Jean-Claude Mahieu (président) au **04 94 33 73 98** ou Daniel Ré (trésorier) au **04 94 33 60 44**.

CHIKUNGUNYA : le retour

La lutte contre le moustique tigre, vecteur de la maladie, est engagée.

Même si le danger semble plus limité que par le passé, le plan de lutte pour limiter la circulation des virus a été mis en place dans la région. Il prévoit une surveillance des populations de moustiques, une surveillance des cas humains, (voyageurs de retour de zones où ces types de virus circulent), des



démoustications massives et la possibilité de pénétrer dans une propriété privée pour traiter un périmètre suspect.

Quelques gestes simples peuvent réduire largement le risque : supprimer les eaux stagnantes (soucoupes des pots de fleurs, réservoirs d'eau de pluie, piscines hors d'usage) qui sont de véritables nids pour les larves.



Créé en 1959 pour promouvoir le développement des espaces verts

dans les villes, le concours des villes et villages fleuris prend aujourd'hui en compte la qualité de l'environnement : patrimoine paysager et végétal, amélioration du cadre de vie (propreté de la ville, actions d'embellissement, maîtrise de la publicité, participation de la population au fleurissement, respect de l'environnement...), animation et valorisation touristique. Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Solliès-Pont qui a obtenu une fleur il y a quelques années, espère une promotion qui récompenserait les efforts déployés en la matière.

LE PLU NOUVEAU EST ARRIVÉ



Lancée en juin 2008, la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) arrive enfin au terme d'un long parcours de concertation avec la population et de discussions avec les administrations concernées. L'enquête publique a débouché sur une conclusion positive assortie de quelques recommandations

ponctuelles qui ont été intégrées dans le document final soumis à l'approbation du Conseil municipal du 19 mai. Après le contrôle de légalité par le préfet, le PLU va remplacer définitivement le POS.

Il vise à revitaliser le centre ancien, assurer un développement harmonieux et durable et à promouvoir un cadre

de vie de qualité en conciliant les nécessités du développement urbain et la préservation des espaces verts et agricoles (voir p.8).

Le PLU est consultable en mairie, au centre technique municipal, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

RÉNOVER LE CENTRE VILLE

Redynamiser les commerces

Un plan de relance économique est en marche depuis mars dernier avec le concours du **FISAC** (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Cette opération de soutien aux commerces et aux services de proximité comporte trois volets.

Le chapitre fonctionnement est constitué par les actions de communication menées par l'association des commerçants : création d'un logo, d'un dépliant, de spots publicitaires radiophoniques, d'affiches et d'un agenda de fin d'année, animations destinées à revitaliser le centre ville (la première a eu lieu les 7 et 8 mai, la prochaine sur deux week-ends au mois d'octobre et la dernière à Noël).

Le volet investissement comprend l'aménagement de voiries permettant

d'améliorer l'accessibilité du centre ville, par exemple, la requalification de l'avenue du 6^{ème} RTS, de la rue Gabriel Peri, de la liaison piétonne entre le parking Rezzonico et la place du général de Gaulle).

On peut aussi ajouter la création de places de stationnement, comme l'instauration d'arrêts-minute dans la rue Notre-Dame, une extension du parking de l'espace culturel Autran et d'autre part les réaménagements des parkings du boulo-drome et Jean Moulin.

Toujours dans le volet investissement figure la mise en place d'une signalétique dans les parcs de stationnement du centre, comme l'installation d'une borne indiquant le nombre de places disponibles sur le parking Rezzonico.

Troisième volet, l'aide directe aux entreprises va se traduire par l'incitation à rénover les devantures des commerces, à améliorer la sécurité des locaux et leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La commune a prévu d'apporter une aide de 70 000 euros répartis sur trois ans.

En dehors du FISAC, l'association des commerçants propose un programme d'animations durant l'été : marché nocturne de 17 h à minuit et bal sur la place de Gaulle pour la fête de la musique, bal populaire du 14 Juillet et le 15 août avec le groupe Ladies and Lord. Comme l'an dernier, la gastronomie sera à l'honneur à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre.

Améliorer l'habitat

Complémentaire de l'action FISAC axée sur les activités commerciales et dans la droite ligne du PLU, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) va être lancée par la commune avec le concours de l'État et de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) en vue de remédier à la désaffection du centre ancien et de rénover les logements les plus vétustes.

Il s'agit, une fois recensés les appartements insalubres et précaires, de mettre en place un dispositif d'aides incitant les propriétaires privés à réaliser les travaux nécessaires.

Ces opérations ne se limitent plus comme par le passé à des rénovations de façade. La ville pourra néanmoins contribuer à la restauration des façades anciennes qui font partie de notre patrimoine urbain.



NOUVEAUX COMMERCES

Changements d'enseigne, changements de propriétaires, nouvelles initiatives, le commerce évolue à Solliès-Pont.



Amarandine vous accueille dans son nouveau restaurant du 10 rue Brossolette, ouvert du lundi au vendredi midi et soir et le week-end sur réservation. **Téléphone : 04 94 03 70 04.**



La boulangerie pâtisserie La Provençale est ouverte toute la semaine de 6h à 19h30, sauf les mercredi et dimanche après-midi. Le pain est pétri, façonné et cuit sur place au 104 rue de la République. **Téléphone : 04 94 21 17 51.**

Vous avez envie de rester chez vous le matin ? Faites-vous livrer votre petit déjeuner à domicile **Les P'tits déj de Lilou : 06 29 81 86 87**, livraison de 6 h à 11 h en semaine, jusqu'à 13 h le dimanche.



Une ligne idéale à retrouver : Feeling, centre de beauté et de remise en forme, vous propose des formules adaptées à vos besoins, sans douleur et sans stress.

450 chemin de ma verte vallée. **Téléphone : 06 09 01 25 15.**

Jeunes mamans, Padipadon a sélectionné pour vous le meilleur des produits de puériculture, d'origine naturelle, issus de l'agriculture biologique et soumis aux exigences de qualité de nombreux labels et certifications

• Julie Tucito :
09 70 46 54 15

Boutique en ligne
<http://www.padipadon.com>



TRI SÉLECTIF

ÉVOLUONS ENSEMBLE

Instauré il y a quinze ans, le tri sélectif des déchets est devenu un geste quotidien. En France, 60% des emballages sont recyclés. Solliès-Pont apporte sa contribution à la sauvegarde de l'environnement en multipliant les points d'apport volontaire tandis que la déchetterie intercommunale permet de réduire les décharges sauvages.

Le quadrillage du centre ville en PAV (points d'apport volontaire) se poursuit : trois nouveaux PAV ont été récemment mis en place au lotissement Sainte-Claire, derrière l'église et à proximité de l'école Notre-Dame, portant à 20 le nombre des installations en service. 20 autres viendront compléter le parc d'ici la fin de l'année 2011.

L'implantation est décidée en fonction de la densité de la population et des conditions matérielles.

Le tri concerne le verre, le papier et le plastique. La récupération du verre est la



pratique la plus ancienne, la plus productive, le verre étant recyclable à l'infini : 165,82 tonnes ont été collectées dans la commune en 2010. C'est un geste écologique, mais aussi un geste de solidarité : une convention du SITOMAT avec la Ligue contre le cancer prévoit qu'un euro est versé au profit de la recherche contre le cancer pour chaque tonne de verre récupéré. La collecte du papier et du carton s'est chiffrée à

160,9 tonnes, dont 147 recyclables ; et celle du plastique a représenté 57,09 tonnes dont 43,90 recyclables.

Rappelons enfin que l'utilisateur trouve là un avantage indirect : plus on trie, plus on réduit le volume des ordures ménagères, ce qui a une incidence sur le traitement et le coût de leur enlèvement.

UN NOUVEAU GYMNASE À SOLLIÈS-PONT

C'est à l'automne que va s'ouvrir le second gymnase qui doublera les capacités du gymnase Saint-Cast, à proximité du collège de la vallée du Gapeau, qui n'offrait plus de créneaux horaires disponibles. La mise en route de cet important chantier communautaire (d'un montant de 4 millions d'euros) permettra de prendre le relais du vieux gymnase du centre ville appelé à être démolé dans la cadre de l'édification de l'îlot de la gare. Disposant d'un plateau de 1056 m² et d'une salle de danse de 120 m² à l'étage, l'infrastructure est conçue pour la pratique des différents sports enseignés en milieu scolaire (hand-ball, volley, basket, badminton). La proximité et la complémentarité des deux gymnases autoriseront l'accueil de manifestations sportives d'ampleur nationale.



DES EMPLACEMENTS POUR LES DEUX ROUES

La circulation, c'est aussi la possibilité de stationner sans encombrer les trottoirs. 8 places ont été aménagées pour les motos au parking Rezzonico, 4 derrière le foyer Quiétude, 3 derrière l'église, 2 rue Gabriel Peri et 9 à différents niveaux de la rue de la République. Pour les vélos, des emplacements sont installés à proximité des mini-stades (boulodrome et plateau Mistal), devant le BME (parking Autran) et également derrière l'église et le foyer Quiétude.

LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE

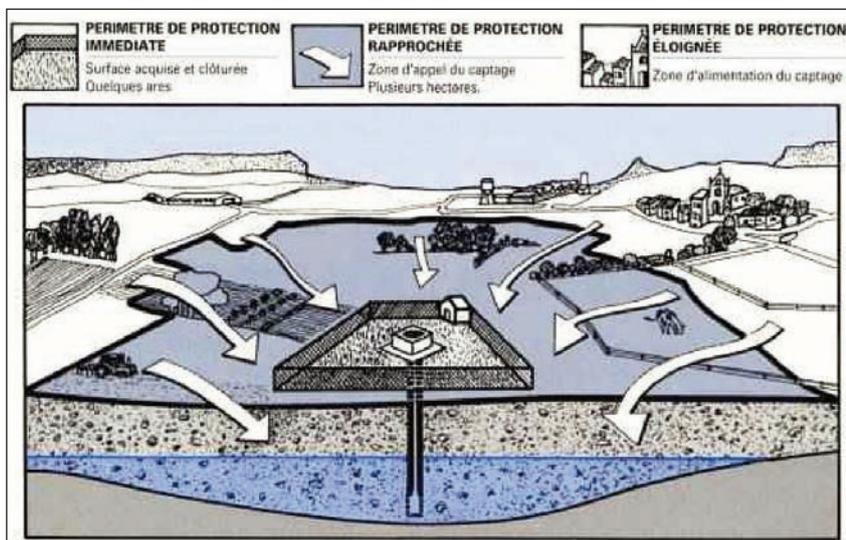
La protection de la ressource en eau est une préoccupation ancienne qu'est venu réactualiser le Plan National Santé Environnement qui fixe comme objectif que l'ensemble des captages soient protégés en 2010. Contre les pollutions locales, ponctuelles et accidentelles, la réglementation instaure ainsi des périmètres de protection autour des captages d'eau,

déterminés par déclaration d'utilité publique (DUP), après une procédure technique et administrative. À Solliès-Pont ces périmètres n'ont jamais été instaurés et les captages publics d'eau destinée à la consommation humaine n'ont pas fait l'objet d'une autorisation de prélèvement. Il s'agit donc pour nous de nous mettre en conformité avec la loi.

La protection d'un captage se compose en fait de trois périmètres-gigognes, déterminés selon les risques de pollution et la vulnérabilité du captage. Les interdictions, prescriptions et recommandations sont proposées en conséquence sur la base d'un rapport géologique établi par un expert indépendant.

Cette étude a été faite et l'hydrogéologue désigné par le préfet a remis ses avis. La commune se prépare maintenant à lancer la procédure de DUP. Ce n'est qu'au terme de l'enquête publique et administrative et après avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, que pourra être pris l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique.

D'autres outils réglementaires existent parallèlement, comme les actions découlant de la directive européenne Nitrates (1991) et du Grenelle de l'environnement.



VOTRE FACTURE D'EAU

Les effets de la renégociation sur la délégation du service de l'eau et assainissement commencent à se faire sentir. La commune bénéficie d'une surtaxe destinée à la poursuite de ses investissements tandis que les usagers enregistrent une baisse sur le tarif du mètre cube qui se traduit par une diminution de 10% en moyenne selon la consommation de chacun. Celle-ci paraît peu perceptible car la facturation actuelle a porté sur 7 mois de consommation au lieu de 6 mois habituellement. Au mois de juillet 2011 une facturation estimée sera établie en attendant l'installation des compteurs en télé-relève prévue courant 2012.

En cas de difficulté financière, il est possible de faire appel au fonds de solidarité mis en place par Véolia et la commune. Pour tout renseignement, s'adresser au CCAS.

Afin de répondre aux attentes, Véolia tient une permanence tous les jeudis au Centre technique municipal.



DEMAIN

A SOLLIÈS-PONT

UN NOUVEAU MODE DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Un **pédibus**, c'est un petit groupe d'écoliers, conduit par des parents bénévoles afin de se rendre à l'école à pied. Comme pour le ramassage scolaire, un itinéraire, des arrêts et des horaires sont prédéfinis. Les enfants sont accompagnés par leurs parents du domicile jusqu'à l'arrêt et sont ensuite pris en charge par les accompagnateurs jusqu'à l'école.

Le pédibus est bien entendu gratuit et ouvert à tous les enfants des écoles.

Ce ramassage scolaire est bénéfique

- **pour la santé** : Une activité physique et régulière favorise une bonne santé, prévient l'obésité précoce, améliore l'attention en classe ;
- **pour l'environnement** : les petits trajets en voiture sont les plus coûteux et les plus polluants ;
- **pour la sécurité** : cela désengorge les abords de l'école et limite les dangers ;
- **pour la socialisation** : le chemin de l'école est un lieu de rencontre avec d'autres enfants, il permet des expériences de socialisation importantes pour leur développement ;
- **pour l'autonomie** : pour les parents, partir tranquille à la bonne heure en toute confiance, apprendre aux enfants à se déplacer en ville tout en faisant d'eux des citoyens responsables, autonomes et ponctuels.

Renseignements : PFSS - service des Affaires scolaires - **04 94 13 88 92**



CIRCULEZ : IL Y A QUELQUE CHOSE À VOIR !

Plusieurs travaux vont être lancés dans les mois qui viennent. S'ils sont moins lourds que le chantier de la République, ils visent à améliorer la circulation automobile et piétonne dans le centre ville.

La ville a fait l'acquisition de quelques petites parcelles de terrain à l'intersection des avenues maréchal Juin, de Lattre de Tassigny et de l'Enclos, en vue de réaliser un giratoire (pont d'autoroute au bord du Gapeau) qui va permettre de faciliter l'accès au centre ville et réguler la vitesse des utilisateurs (lancement des travaux à l'automne). Un piétonnier et un parking face au cimetière sont également programmés.

L'étape suivante, en 2012, sera la destruction du bâtiment qui abrite différentes associations au 2 avenue de la Liberté afin de sécuriser l'accès au pont du Gapeau.

L'immeuble du 55, rue de la République à usage locatif et commercial (ex poissonnerie) a été vendu avec obligation pour l'acquéreur de réaliser un passage piéton destiné à relier le parking Jean Moulin au centre ville et à servir d'issue de secours à la maison de retraite Félix Pey.

À terme la passerelle du pont de la Libération pourra enfin être démontée.

Carte ZOU !

À partir du 1^{er} septembre, les collégiens, lycéens, étudiants et apprentis de **moins de 26 ans** ne paieront plus leurs trajets domicile-études et bénéficieront d'une **réduction de 50%** sur tous les autres trajets avec la carte "ZOU études" !

Renseignements :

Formulaires à retirer en gares SNCF ou sur le site

www.ter-sncf.com/Regions/paca/fr.

ZOU !

La Région vous transporte

À partir du 1^{er} septembre, les lycéens, apprentis et étudiants de moins de 26 ans ne paient plus leurs trajets domicile-études.*



regionpaca.fr

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réforme des collectivités territoriales : c'est parti

Avec 36 783 communes, 101 départements, 26 régions, 15 900 syndicats intercommunaux, 371 pays, le millefeuille administratif français est devenu illisible. À cet empilement des structures vient s'ajouter un enchevêtrement des compétences qui entraîne des confusions de financements. Autant d'obstacles à la transparence de l'action publique. La réforme institutionnelle des collectivités territoriales dont les contours sont maintenant établis au terme d'une longue procédure parlementaire doit répondre à une triple ambition : simplifier, démocratiser, adapter. Au lieu d'opter pour la suppression de la région ou du département, le gouvernement a décidé de renforcer la complémentarité entre région et département et entre communes et intercommunalités et de clarifier leurs compétences respectives.

Un pôle départements-région

À partir de 2014, les mêmes élus siègeront à la fois au Conseil général et au Conseil régional. Les élus et responsables locaux auront ainsi avec les conseillers territoriaux un interlocuteur unique, parfaitement identifié et proche des territoires. Le conseiller territorial favorisera une meilleure articulation entre l'action des départements et celle des régions, respectant leurs compétences, leurs spécificités et leurs atouts : la proximité pour le département, la vision stratégique d'avenir pour la région. Le même élu par exemple s'occupera des collèges et des lycées, de formation et d'insertion, etc. Il donnera de la cohérence dans les choix de financement et permettra d'accélérer le montage des projets.

3 493 conseillers territoriaux succéderont aux quelque 6 000 conseillers généraux et régionaux actuels. Ils seront élus pour la première fois en mars 2014 au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans des cantons élargis.

Un pôle communes-intercommunalité

La couverture intercommunale du territoire national sera achevée à l'horizon 2013 et les périmètres des établissements publics

de coopération intercommunale (EPCI) revus. À cet effet, un schéma départemental de coopération intercommunale doit être élaboré par le préfet avant fin 2011, après avis de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI). Sur la base de ce schéma, des pouvoirs temporaires jusqu'en juin 2013 seront accordés aux préfets pour créer, étendre ou fusionner des EPCI à fiscalité propre ainsi que pour dissoudre ou fusionner des syndicats, après avis de la CDCI. Par ailleurs, un nouveau cadre institutionnel visant à renforcer la compétitivité des grandes agglomérations françaises au plan international, - dénommé "métropole" - sera proposé. La métropole devra constituer un ensemble d'un seul tenant de plus de 500 000 habitants. Sa création reposera sur une démarche volontaire des communes.

Les délégués des communes dans les structures intercommunales ne seront plus désignés comme aujourd'hui par les conseils municipaux, mais élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales, en privilégiant le système du fléchage. On a ainsi évité de procéder à une élection supplémentaire qui aurait constitué une légitimité concurrente de celle des communes. Chaque commune disposera d'au moins un délégué et aucune d'entre elles ne pourra posséder plus de 50% des sièges au sein de l'organe délibérant.

Clarification des compétences et encadrement des cofinancements

Ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'une compétence pourra être partagée entre plusieurs collectivités. Les compétences attribuées par le législateur seront à titre exclusif. Au contraire des communes qui conservent seules la clause générale de compétence, le département et la région auront des compétences spécialisées, mais ils seront dotés d'une capacité d'initiative leur permettant d'intervenir dès lors qu'il existe un intérêt public local et que la loi n'a pas confié ce domaine à une autre personne publique. En revanche, en raison de leur spécificité, le tourisme, le

sport et la culture sont des compétences partagées entre les trois niveaux de collectivités.

Enfin, les conseillers territoriaux pourront adapter la répartition des compétences aux spécificités locales. Dans un délai de six mois après chaque élection des conseillers territoriaux, le Conseil régional et les Conseils généraux de la région devront élaborer un schéma régional qui permettra de définir la répartition optimale des compétences entre la région et les départements (développement économique, éducation, transports, environnement, aménagement du territoire, etc.) et d'en tirer les conséquences en termes de réorganisation des interventions financières et de mutualisations des services. Cette disposition devrait permettre de mieux répondre aux enjeux et aux défis propres à chaque territoire.

Où en est-on dans le Var ?

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) placée sous la présidence du préfet a été installée le 22 avril 2011. Le maire de Solliès-Pont en fait partie. Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) prévoit la réduction des 15 établissements de coopération intercommunale actuels à 6. Dans ce cadre, les communautés de communes de la vallée du Gapeau, Sud-Sainte Baume et Méditerranée Porte des Maures sont appelées à fusionner avec la communauté d'agglomération TPM qui regroupera l'ensemble des 32 communes de l'aire toulonnaise. Les communes disposent de trois mois pour délibérer et rendre leur avis. La CDCI examine ensuite les avis et les contre-propositions émises. Comme pour l'ensemble des départements, le SDCI varois doit être arrêté au 31 décembre 2011 par le préfet qui est habilité à prendre durant l'année 2012 toutes les décisions concernant les périmètres des nouveaux groupements.

Par ailleurs, pour le Var, le nombre de conseillers territoriaux a été fixé à 45. Le nombre de cantons étant de 43, un décret devra préciser la délimitation de deux nouveaux cantons.

Point de vue du groupe "Solliès-Pont différent"

Martine Autran, Jean-Paul Boufier, Nathalie Le Tinnier, Jean-Pierre Luquand, Sylvie Maestracci, François Roché.

Intercommunalité : se mobiliser !

Dans chaque département, les préfets installent actuellement les nouvelles commissions départementales de la coopération intercommunale (CDCI) afin de leur présenter le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) préparé par leurs services pour aboutir, avant la fin de l'année, au remodelage complet de la carte des intercommunalités.

Dans le Var, le projet a été présenté par le préfet, le 22 avril 2011. La presse s'en est fait l'écho.

Si nous partageons l'objectif d'achèvement de la carte intercommunale, nous contestons la méthode choisie qui privilégie une approche "descendante". Elle ne tient pas suffisamment compte des réalités portées par les acteurs locaux. Chaque intercommunalité est issue d'une histoire locale qui ne peut être résumée à une addition de population pour atteindre des

seuils et autres normes techniques.

La restructuration de l'intercommunalité doit se garder de dessiner les contours de structures artificielles, sans cohérence et sans projet territorial. Il faut éviter de créer des intercommunalités d'opportunité et de concurrence en oubliant qu'un territoire est d'abord un lieu de vie.

Le projet doit précéder la structure et non le contraire. En outre, l'approche actuelle basée sur la réduction du nombre de structures de coopération intercommunale risque d'aboutir à des concentrations de pouvoirs sur de trop vastes ensembles, éloignés des réalités locales et des besoins des citoyens.

C'est le cas avec la création proposée de Toulon Provence Méditerranée (TPM) forte de ses 560.000 habitants, elle remplit les conditions d'une métropole, échelon intercommunal créé par la réforme

territoriale, aux compétences très étendues et diverses qui éclipsent la commune. Demain nous ferions partie intégrante de TPM qui couvrira un territoire allant de Riboux au Lavandou avec en limite intérieure les communes de Signes, Belgentier, Cuers, Pierrefeu et Collobrières et centralisera le pouvoir de décision.

Réussir la carte intercommunale de demain passe par un renforcement de la démocratie et de la gouvernance locale et par la mise en œuvre d'un projet commun construit avec la population prenant en compte les spécificités de leur territoire.

Il revient aux élus et aux acteurs locaux mobilisés d'être vigilants et de préparer ensemble en amont les négociations de ces schémas. Ces négociations ne peuvent se tenir dans le secret des préfectures, elles nécessitent un débat public local et l'intervention des citoyens.

Point de vue du groupe "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Élisabeth Chastaignet, Marie-Paule Forest.

Nous avons voté le PLU dans son ensemble, non sans toutefois avoir exprimé nos craintes quant au devenir des terres agricoles. Le programme de l'équipe municipale en place promettait un regard bienveillant sur ce sujet. Nous serons vigilants à ce que le grignotage de nos plaines et nos collines s'arrêtent là.

Nous nous excusons par avance de ce bulletin quelque peu succinct, mais nous tenons à relater ici un fait qui a été passé sous silence par la presse locale pourtant présente et à laquelle nous avons demandé une entrevue restée lettre morte.

Le 9 décembre 2010, lors de la séance du Conseil Municipal, Madame Elisabeth Chastaignet a pris la parole pour expliquer pourquoi nous votions contre une délibération concernant le nouveau règlement du Pôle Famille ;

elle n'a fait que répéter ce qu'elle avait dit en réunion préparatoire, au cours de laquelle aucun incident ne s'était passé, laissant bien au contraire laisser entendre que quelques unes de ces remarques avaient été retenues.

Monsieur le Maire ce 9 décembre, a insulté Elisabeth Chastaignet, ne la laissant pas s'exprimer sur un sujet qui pourtant concernait tous nos citoyens. Devant la persistance et la volonté de vouloir nous expliquer, Monsieur le Maire a demandé au chef de la Police Municipale d'évacuer manu militari Madame Chastaignet de la séance.

La démocratie est le mot que nous entendons le plus dans la vie "politique". Il est là, bafoué. Le règlement intérieur du conseil municipal précise un temps de parole pour chacun des conseillers municipaux, stipulant la possibilité

pour le Maire de retirer la parole dans des cas précis et graves. C'est à croire qu'il joue de cette clause et juge tout ce qui le dérange de "grave"

Monsieur le Maire a fait usage de son droit "régalien", mettant un terme à notre intervention, muselant nos idées et opinions. Nos propos étaient sûrement trop vrais et dérangeants. Nous remercions l'équipe Luquand, qui devant ce spectacle affligeant s'est levé et a quitté la séance par dépit et solidarité.

Nous déplorons cet acte, nous le dénonçons ici, espérant qu'une fois encore nous n'allons pas être "censurés".

Pour l'heure, nous vous souhaitons un très bel été dans notre ville, et souhaitons vous voir au cours de toutes les manifestations qui ne manqueront pas d'animer vos Week end et soirées.

CARNET

SOLLIÈS-PONTOIS

LES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

ALLIONE Baptiste / ALTARE Mélodie /
AUGIAS Cyrielle / AYCHAOUI Youssef /
BAADI Soumaya / BABIDI Meïssa /
BHIHI Anas / BONHOMME D'AGOSTINIS Orazio /
BOUCLY-MONSEGUR Antoine /
BOURIA Assia / BOURIA Imène /
BUCARI Mathilde / CARBONI Sandro /
CHABAUD Elisa / CIANO Ashley /
CIRILLO Mattys / CLAVEL-SCHOENACKER Lou /
CONDET Morgane /
DELALANDE Raphaël / DUVAL Zoé /
FAYE Chloé / GOUDEFROYE Quentin /
GUEBEY Nina / HEMARD Alizée /
ISMAIL Malek / JEANSON Noam /
LAMARQUE Eléna / LAMBERT Alizé /
LOPEZ Yuna / LORiot-VAUQUELIN Camille /
LORiot-VAUQUELIN Elodie /
MÉRER Elisa / MORGADO Timéo /
MOURCEL Loucas /
NAVARRO Lola / NEUS Mathys /
NGUYEN Hanaé / PATRICE Cloé /
PEREZ Kilian / QUINTON Lonny /
RENAUDIN Sacha / ROC Jules /
ROUS Mael / SIFFREDI Gianni /
VANN Elina / VANN Elisa /
VUILLECARD Adam /
ZAGHOUANI / DOMINGUEZ Nino /
ZENNOUHI Ayman.

LES NOUVEAUX MARIÉS*

AMRI Zoubida et BOUAKLINE Mohamed
BERNARD Véronique et RIOU Didier
BERTRAND Odile et MESSIKA Marc
BEZIAT Valérie et BÖINI Sébastien
BJAOUI Inès et ABIDI Jamel
BENAISSI Wafâ et BARKAL Zakaria
BESANÇON Bénédicte et RIOBÉ Philippe

*NB. Seuls les époux souhaitant voir leur mariage figurer dans le bulletin municipal sont mentionnés ici.

CAUCHOIX Sandra et STAMBOULIAN Jean-Jacques
FÈVRE Isabelle et HABERZETTEL Guy
GARNIER Céline et BAUDRY Charles
MALIGUE Corinne et GIORDANO Didier
PIQUEREY Aurore et BRUSCHET Wilfrid
POLKOWSKI Sandra et PIVETEAU Christophe
PREIGNAN Marjory et CLERC Joseph
SISILIA Lydia et BERNABE Sébastien

NOCES D'OR

La commune a eu également la joie de célébrer le 8 janvier 2011 les noces d'or de Serge et Josiane DELZENNE.

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Un baptême républicain a été célébré en mairie le 7 mai 2011 : Élixa MÉRER.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

ALART Simonne
ARMANDO veuve GALLEAU Renée
ARTHAUD Roger
BATAILLON Alfred
BERNARD Henriette
BIERS veuve GUILBAUD Janine
BLANC Jean Henri
BLANQUER veuve MARELLO Henriette
CONSTANS Gabriel
COUTELLE veuve VICENTE Albertine
CUCCHIETTI épouse PIETRI Andrée
DALQUIER Juliette
DESSOLIS Marc
FELICES veuve NIGITA Christine
FERRANDES Jean-François
GIEURE Gaston
HERNANDEZ Francis
JAN épouse HUCHER Frédérique
JONSKI veuve JUIF Hélène
KASLIN Jean
LANZA André
LATIERE Jeanne
LAURENT Marcelle

LEFEBVRE Sabine
LE ROY Jean
LOVATI Anne
LUPINI Marc
MAZZA veuve ROUEST Victorine
MONTRÉ veuve MELCA Renée
MOREL veuve PRUNEAU Viviane
MUYOR veuve BENSIMON Marcelle
PAUL Marius
PAQUET veuve HOSTELET Paulette
PISTIS Irène
PRAX Lucien
PRIEUR épouse BIAMONTE Raymonde
RAIS Ignazio
RÉ Vincent
REVAULT veuve HULIN Renée
REVEST Auguste
ROGNARD Antoinette
ROMANN épouse KAIBACH Marie
SALA Georges
SEILHAN René
THIVOLLE veuve RESTIVO Lucienne
TROADEC veuve ABEILLE Jacqueline
ULRICH René
VOULANT veuve LAURE Paule

NUMÉROS UTILES

Bureau information jeunesse :

• 04 94 13 88 99

Bureau municipal de l'Emploi :

• 04 94 33 38 61

Centre communal d'action sociale :

• 04 94 13 88 90

Centre médico-social :

• 04 94 13 52 90

Collège Lou Castellans :

• 04 98 01 80 33

Collège de la vallée du Gapeau :

• 04 98 01 80 90

Communauté de communes :

• 04 94 33 78 84

Crèche municipale :

• 04 98 01 81 41

La Débrouille :

• 04 94 33 37 67

Déchetterie :

• 04 94 35 14 28

École maternelle Alphonse Daudet :

• 04 94 13 58 40

École maternelle Houart Sauvat :

• 04 94 13 58 38

École maternelle Frédéric Mistral :

• 04 94 13 58 37

École maternelle Jules Rimbaud :

• 04 94 13 58 39

École primaire Alphonse Daudet :

• 04 94 13 58 40

École primaire Jean Moulin :

• 04 94 13 58 43

École primaire Émile Aston :

• 04 94 13 58 41

École primaire Frédéric Mistral :

• 04 94 13 58 42

École privée Notre-Dame :

• 04 94 28 81 77

Encombrants et déchets verts :

• 04 94 27 87 31

Gendarmerie :

• 04 94 28 90 16

Halte-garderie :

• 04 98 01 81 40

Mairie :

• 04 94 13 58 00

Office de tourisme :

• 04 94 28 92 35

Pharmagarde :

• 04 94 07 08 08

Police municipale :

• 04 94 00 47 36

Pompiers : 18

La Poste :

• 04 94 13 52 40

SNCF : 0 36 35 35 35 (vente)
08 36 67 68 69
(infos horaires, trafic)

SOS Médecins :

• 04 94 14 33 33

Taxi : 04 94 48 31 24

06 09 97 89 89

Trésor public :

• 04 94 28 93 30

Vétérinaire :

• 04 94 28 74 74

Pour connaître les heures d'ouverture des services municipaux, consulter le site Internet de la ville : www.ville-solliès-pont.fr

BONNES VACANCES

